

# Le fait du jour → Auvergne

## www.aideetrepit.fr

C'est l'adresse Net de ce nouveau site lancé par des bénévoles auvergnats et qui, pour l'instant, est une expérience unique en France pour aider les familles.

## Préoccupant

**20.000** C'est le nombre de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer en Auvergne. Un chiffre en hausse de 10 % par an.

## 60 euros par jour

Le prix d'une journée de mission revient à 60 euros (plus les frais de déplacements des relayeuses). Actuellement, un service 24 heures sur 24 coûte entre... 500 et 600 euros.

**ALZHEIMER** ■ Une initiative unique en France de service à domicile pour garder les malades 24 heures sur 24

# Enfin un peu de répit pour les familles

**S'occuper de quelqu'un atteint de la maladie d'Alzheimer est éreintant. Mais une expérience unique en France apporte un nouvel espoir aux familles.**

Patrick Bertharion

Un an de préparation, des contacts avec des structures originales nées au Canada et en Belgique, des tas de sonnettes tirées. Et, au bout du compte, une idée qui se concrétise et pourrait bien transformer la vie de centaines de familles épuisées par des mois de veille continue.

Un seul chiffre : en Auvergne, on estime que 20.000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer à des degrés divers. Chaque année, elles sont 2.000 de plus. Pour les cas les plus graves (4.000), le maintien à domicile est impossible.

Pour les autres, il se fait au prix d'énormes sacrifices de la part des familles. Aucun répit, pas de vacances, pas de week-end. Ou alors, il faut se résoudre à mettre son parent ou son conjoint malade dans une structure hospitalière totalement inadaptée. Avec les effets souvent dévastateurs causés par cette perte brutale de repères.

### L'idée des « relayeuses »

Avoir recours à une aide extérieure ? Trop cher pour beaucoup (entre 500 et 600 euros pour 24 heures).

L'idée d'une poignée de bénévoles est en train de changer les choses. « En France, le droit du travail vous interdit d'employer quelqu'un 24 heures de suite. On a donc pensé à une formule



**RÉPIT.** Permettre au conjoint ou à la famille de faire un break pour mieux reprendre la vie de tous les jours auprès du malade. PHOTO D'ARCHIVES THIERRY LINDAUER.

« trois fois huit ». Une équipe de trois personnes qui se relaie. L'autre aspect de l'idée, c'était de la rendre accessible financièrement au plus grand nombre de familles possible. On a donc démarché les pouvoirs publics et les collectivités », explique Robert Martinez, président d'Aide et Répit Relais.

Et ça marche ! Proposer à des familles la possibilité de souffler durant quelques jours ou une semaine entière emporte tous les suffrages. L'association auvergnate se retrouve avec une

enveloppe d'un million d'euros pour une phase expérimentale de deux ans.

« Nous avons pu former quinze « relayeuses » qui sont rémunérées 10 % au-dessus du Smig ; leur salaire est pris en charge à 90 % pour l'État ».

### L'envie de se rendre utile

Jacqueline fait partie des trois équipes qui effectuent déjà des missions dans le Puy-de-Dôme. Avant ? « J'étais dans le commerce ; un jour, j'ai eu envie de me rendre utile. Mettre une personne qui souffre d'Alzheimer

dans une structure qui n'est pas faite pour elle, c'est souvent catastrophique. Là, on permet à la famille de prendre quelques jours de repos. Tout repose sur une confiance absolue entre eux et nous. Il faut aussi que les trois relayeuses soient très solidaires ».

### Reprendre une vie sociale

Difficile ? « Au début, on se demande si on va y arriver. Et puis, on se rend compte qu'on y arrive. Ça se voit souvent dans le regard des malades qu'on accompagne ».

Grâce à Aide et Répit, conjoints et familles de malades retrouvent une vie sociale. Comme cette personne de Chabreloche (Puy-de-Dôme) qui, depuis trois ans, n'avait pas pu rendre visite à son frère à Montpellier.

Durant les deux ans à venir, l'expérience va faire l'objet d'une évaluation mensuelle.

« Le but, il est aussi simple qu'ambitieux, reconnaît Robert Martinez, « Permettre la création de structures similaires dans chaque département ».

## Un projet qui bénéficie du soutien de l'Etat et des collectivités locales

C'est ce soir, à 17 heures, dans les locaux du journal La Montagne, rue Morel-Ladeuil, à Clermont-Ferrand, qu'a lieu le lancement officiel du site.

Deux ans d'expérimentation pour l'idée originale née en Auvergne avant, espèrent ceux qui l'ont imaginée, une extension... à tout le territoire.

Preuve des espoirs suscités par cette démarche : le soutien immédiat de la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (DDASS) du Puy-de-Dôme, de la direction départementale du travail mais aussi du Conseil régional d'Auvergne et

du Conseil général du Puy-de-Dôme.

### Un million d'euros pour la phase de lancement

Le budget pour cette phase de lancement est d'un million d'euros. Et la présence du préfet de région pour la naissance du site Internet.

À la suite de ces deux années, une évaluation sera effectuée. Si elle est concluante, il restera néanmoins à trouver des sources de financement pour mettre en place partout en France de tels réseaux de soutien aux familles. ■

## Un premier groupe de quinze « relayeuses » a été formé

En octobre dernier, dans les locaux de l'AFPA de Beaumont, les premières « relayeuses » ont été formées au cours d'un stage qui dure deux semaines.

Une semaine de pratique, en présence de représentants de la structure semblable qui existe en Belgique et d'une maison de retraite de Rouen. Et une semaine de théorie au cours de laquelle sont intervenus neurologues, psychologues et spécialiste de la gériatrie.

Les quinze personnes recrutées par l'association étaient pour moitié auxiliaires de vie. Les autres exerçaient des métiers sans aucun rapport avec l'aide à la personne. Actuellement, neuf constituent les trois



**STAGE.** Deux semaines de formation pour quinze « relayeuses ». PHOTO PAULINE BERTHON

équipes mises en place dans le Puy-de-Dôme durant les deux ans de l'expérimentation.

Les missions ont débuté le 30 octobre ; une dizaine a déjà

été effectuée. En début d'année 2009, c'est un stage de formation pour les membres des familles des malades qui avait eu lieu à Cournon. ■